

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	61 (1932)
Heft:	13
Rubrik:	Direction de l'Instruction publique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Direction de l'Instruction publique

Textes d'auteurs à l'étude pour les examens du brevet en 1933.

La Direction de l'Instruction publique fait connaître que la Commission cantonale des études a choisi les œuvres suivantes d'auteurs classiques, sur lesquelles les candidats aux épreuves de 1933, pour l'obtention et le renouvellement du brevet primaire, seront appelés à donner une appréciation raisonnée :

A. Pour la section française :

Obtention : 1^o Molière : Le Bourgeois gentilhomme, annoté par F. Gache, chez Didier ; 2^o A. de Vigny : Morceaux choisis, annoté par R. Canat, chez Didier.

Renouvellement : 1^o Bossuet : Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, annoté par Louis Bompard, chez Didier ; 2^o Th. Gautier : Poésies choisies, chez Hatier.

B. Pour la section allemande :

Für die Patentprüfung : 1. Schiller : Wallenstein ; 2. G. Keller : Die Drei gerechten Kammacher.

Für die Erneuerungsprüfung : 1. Eichendorff : Aus dem Leben eines Taugenichts ; 2. Hauptmann : Die Weber.

N. B. Les œuvres indiquées sont en vente à la Librairie de St-Paul, à Fribourg.

Fribourg, le 30 septembre 1932.

Le conseiller d'Etat, directeur,
E. PERRIER.

Examens de renouvellement du brevet

A la suite des examens des 20 et 21 septembre, la commission cantonale des études a décerné le certificat d'aptitude pédagogique aux instituteurs et institutrices ci-après désignés : MM. Léon Bays, à Mézières ; Georges Chassot, à Vuisternens-devant-Romont ; Albert Esseiva, à Magnedens ; Louis Jorand, à Léchelles ; Louis Pasquier, à Botterens ; François Pythoud, à Gruyères ; Louis Sauteur, à Siviriez ; Fritz Lerf, à Burg ; M^{me} Léonie Bidal, à Torny-le-Grand ; M^{me} Germaine Cotterlaz, à Corpataux ; M^{les} Clara Grossrieder, à Mannens ; Marguerite Gumy, à Pont-en-Ogoz ; Fernande Knübel, à Billens ; Agnès Maillard, à Pont (Veveyse) ; M^{me} Pauline Pinaton,